

CHAPITRE I

État des lieux

Le programme du premier quinquennat du président Félix-Antoine Tshisekedi reposait sur les quatre principaux secteurs suivants : la bonne gouvernance, l'homme, la croissance économique durable et enfin une société solidaire.

Les cinq premiers piliers du secteur bonne gouvernance sont : pacifier le pays, promouvoir la réconciliation nationale, consolider la démocratie, restaurer l'état de droit et son autorité, réhabiliter et redorer l'image de la diplomatie.

Nous pensons que c'est en application de ces cinq premiers piliers que le président Félix-Antoine Tshisekedi a posé comme premières actions de faire progresser les libertés fondamentales (libertés d'opinion, de pensée, d'information et d'expression) et la justice, préservant les droits humains et favorisant le retour au pays sans condition des exilés politiques de toute appartenance. Telles étaient, entre autres, les voies à suivre.

Sur le plan interne, le président Félix-Antoine Tshisekedi, qui a été investi le 24 janvier 2019, n'a eu l'effectivité du pouvoir qu'au dernier trimestre de l'année 2021 grâce à la fin

de la coalition FCC-CACH. En effet, malgré la première passation légale de pouvoir dans l'histoire de notre pays résultant des élections du 30 décembre 2018, cette coalition ne permettait pas au chef de l'État, faute d'avoir la majorité au Parlement, d'exercer une réelle autorité sur les ministres du gouvernement ni de nommer les mandataires publics.

Les violons du nouveau président élu ne s'accordaient pas avec le Front commun pour le Congo de son prédécesseur Joseph Kabila, à cause des blocages et des tensions politiques persistants. Dans ces conditions, le cas d'école de cette première passation de pouvoir « civilisée » était, au bout du chemin, une impasse totale dans la mesure où, précisément, son prédécesseur conservait les leviers du pouvoir au point où le nouveau chef de l'État qui aspirait à appliquer son programme de gouvernement n'y arrivait pas.

C'est ainsi que le président Félix-Antoine Tshisekedi rappelait, quant à lui, le 19 septembre 2019, la nécessité d'un Congo uni, débarrassé des rivalités, quelles qu'elles soient, tout en respectant la richesse des diversités. On peut alors penser aux élections générales organisées le 20 décembre 2023¹ sans aucune exclusion fondée sur des considérations politiques, tribales ou ethniques.

Face à cette impasse, le président engagea, en novembre 2020, les consultations présidentielles avec les représentants des différentes forces politiques et sociales du pays. Plusieurs recommandations lui ont été faites lors de ces échanges. C'est ainsi qu'il met fin, le dimanche 6 décembre 2020, dans une communication télévisée, à cette coalition au pouvoir qu'il

1. Selon les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante le 31 décembre 2023 et confirmés définitivement par l'arrêt de la Cour constitutionnelle le 9 janvier 2024, le président sortant Félix-Antoine Tshisekedi arrive en tête avec 13 058 962 des suffrages soit 73,47 % pour un second mandat de cinq ans. Taux de participation : 42,65 %.

avait conclu depuis janvier 2019 avec la majorité parlementaire de son prédécesseur Joseph Kabila.

Une conséquence corollaire de cette situation, c'est la création d'une plateforme politique dénommée Union sacrée de la nation (USN), coalition du chef de l'État. Notons aussi la mise en place d'une administration appropriée dans les zones en proie à l'instabilité et aux conflits, appelée « État de siège » comme une des décisions de ces consultations présidentielles.

La République démocratique du Congo, nation jeune et enthousiaste, qui risque un démantèlement au profit de puissances régionales ou internationales, ne pourra s'épanouir que si la stabilité s'installe durablement à ses frontières comme sur son sol. Pendant longtemps, on a considéré que, face à ses voisins surpeuplés, la République démocratique du Congo était un territoire d'expansion et une proie pour ses richesses.

Nous avons envie de dire que s'il n'y avait pas, nous semble-t-il, de richesses à l'est du Congo, il n'y aurait pas cette guerre.

La littérature historique utilise le terme « balkanisation » pour désigner le processus de morcellement d'un territoire en une multitude d'états autonomes. Cette tentation n'est pas fondamentalement nouvelle. Nous en rappelons le contexte. Nous sommes en 1960. L'histoire s'accélère. La décolonisation s'annonce. Les conflits ethniques et les tensions politiques ont suscité une saison tragique caractérisée par le désir d'autonomie de certains et dont l'histoire ne fut pas un long fleuve tranquille.

La suite montre que cette question de la balkanisation est toujours d'actualité, depuis la proclamation de l'indépendance en 1960 qui l'avait promue, mais sans obtenir l'adhésion des Congolais à cette option. Aujourd'hui, le peuple congolais demeure hostile à cette balkanisation. Face à cette situation, nous ne pouvons plus rester immobiles. Là est le vrai combat que nous avons mené et que nous menons encore.